



[Lire l'hebdo](#)

Églises

Actes antichrétiens en France : que recouvrent vraiment les incendies, les vols et les profanations d'églises ?

Derrière des faits divers marquants pour les communautés locales, les actes recensés par le ministère de l'Intérieur comme « antichrétiens » recouvrent des réalités très différentes.

Par [Sophie Lebrun](#)

Publié le 24/09/2025 à 17h36, mis à jour le 25/09/2025 à 08h30 • Lecture 2 min.

Le 9 août 2025, Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, a demandé aux préfets et aux forces de l'ordre de renforcer la protection des lieux de culte chrétiens à l'occasion de l'Assomption, fêtée le 15 août.

Dans un télégramme, il justifiait sa demande par un « contexte d'augmentation des actes antichrétiens ». Il s'appuyait sur le recensement de la Direction nationale du renseignement territorial, qui enregistre les « faits antichrétiens ».

Vandalisme et vol

Pour 2025, au premier semestre (de janvier à juin), 401 « faits antichrétiens » ont ainsi été relevés, contre 354 sur la même période en 2024, soit une hausse de 13 %. Cette augmentation va pourtant à l'encontre de la tendance générale, plutôt à la baisse, observée ces dernières années.

Ces actes dépassaient en effet régulièrement le millier avant les années 2020, avec par exemple 1063 « actes antichrétiens » recensés en 2018. On en recensait 854 en 2023, puis 770 en 2024. Mais la part des vols parmi ces actes antichrétiens est, elle, en hausse depuis 2023.

Incendies

Si tout le monde a en tête celui qui a ravagé Notre-Dame de Paris en 2019, les incendies les plus spectaculaires peuvent réduire des églises en cendres, comme ce fut le cas à Saint-Omer (Pas-de-Calais) en septembre 2024. Longtemps, la majorité de ces feux était dus à des défauts du système électrique, mais aujourd'hui ils sont de plus en plus nombreux à avoir comme origine un acte humain.

[A lire aussi : Notre-Dame de Paris : La nuit où nous avons vu brûler la cathédrale](#)

L'Observatoire du patrimoine religieux en comptabilisait 16 en 2019 (2 cathédrales, 13 églises et une abbaye) ; elle en dénombre 31 en 2024, auxquels s'ajoutent pas moins de 20 tentatives d'incendie. Si cela concerne peu de lieux sur les 42 000 édifices catholiques de France, l'association souligne la hausse de la part d'incendies volontaires.

Même si certains criminels visent explicitement les églises dans l'optique de dégrader un lieu de culte ou de blesser les fidèles, beaucoup des incendiaires qui passent à l'acte sont atteints d'un trouble psychique.

Profanations

Si elle n'a pas de réelle existence en droit français – hormis pour ce qui concerne les sépultures –, en droit canonique la profanation d'une église consiste en une ou des « *actions gravement injurieuses* » qui « *sont si graves et contraires à la sainteté du lieu qu'il ne soit pas permis d'y célébrer le culte tant que l'injure n'a pas été réparée* » (canon 1211). Le vol d'hosties consacrées dans les tabernacles est particulièrement concerné.

[A lire aussi : Vols d'hosties : de l'effraction à la profanation](#)

Mais plusieurs prêtres dont les églises ont été touchées ont insisté auprès de *La Vie* pour souligner que « *la volonté de l'auteur doit être prise en compte pour déclarer une profanation* », insistant sur le fait « *qu'il faut un désir de transgression* » ou « *de commettre un péché, une injure* ». L'un d'eux concluait : « *Un vol d'hosties n'est pas une profanation si le voleur les a jetées à la poubelle ou par terre en estimant que ce n'était que du pain.* »

CET ARTICLE EST GRATUIT

La Vie fait le choix de rendre certains de ses contenus gratuits.

Aidez-nous à proposer un journalisme de qualité en soutenant le travail d'une rédaction de 40 journalistes.

[Je fais un don défiscalisé](#)

[Je m'abonne à partir de 1€](#)

Notre sélection d'articles sur le même sujet

- [Vandalisme, incendies et profanations d'églises en France : y a-t-il vraiment plus de dégradations ?](#)
- [Les sacristains, acteurs méconnus de la sécurité des églises](#)
- [Vols d'hosties : de l'effraction à la profanation](#)

Par [Sophie Lebrun](#)